

Volet n°3 : Les risques naturels majeurs – le risque mouvements de terrain et chutes de blocs

Que sont les risques naturels ?

Les risques naturels résultent du croisement d'un ou plusieurs aléas tels que les inondations, les coulées d'eaux boueuses, les mouvements de terrain, les chutes de blocs, les séismes, les avalanches, etc. Les événements sont nombreux, notamment ceux concernant les inondations et peuvent être quelquefois brutaux et dévastateurs. La prise en compte des risques naturels dans l'aménagement du territoire est l'une des composantes de la politique de prévention des risques et permet un développement équilibré et durable du territoire.

Le risque de mouvements de terrain et chutes de blocs

Deux PPR "mouvements de terrain" intégrant le sur-risque sismique ont été approuvés dans le département du Haut-Rhin par arrêté préfectoral :

- le PPR "mouvements de terrain et sur-risque sismique" des vallées de la Largue et du Traubach, approuvé le 30 juin 2005, porte sur 32 communes, dont 24 situées dans la vallée de la Largue et 8 situées dans le vallon du Traubach ;

- le PPR "mouvements de terrain et sur-risque sismique" de la région de Ribeauvillé, approuvé le 05 février 2007, porte sur 14 communes situées sur le champ de fractures de la région de Ribeauvillé.

Un nouveau PPRN Mouvements de terrain a été prescrit le 08 janvier 2016, sur le territoire des 4 communes d'Altkirch, Carspach, Hirsingue et Hirtzbach, suite à l'occurrence de deux glissements de terrains majeurs en 2006 et 2009, et à l'apparition de nouveaux désordres en 2015 en particulier sur le secteur de la colline de l'Illberg à Altkirch. La procédure d'élaboration se poursuit, l'approbation du PPR mouvement de terrain devrait intervenir au 1er semestre 2021.

Cartographie correspondante en annexe

Deux nouvelles études en cours :

- une étude de l'aléa « chutes de blocs et mouvement de terrain » dans le Val d'Argent (communes de Rombach-le-Franc, Lièpvre, Sainte-Croix-aux-Mines, Sainte-Marie-aux-Mines), réalisée par le BRGM dont le rendu est attendu début 2021.

- une étude de l'aléa « chutes de blocs » dans les Vosges haut-rhinoises concernant 140 communes, également confiée au BRGM dont le rendu est attendu au 2ème semestre 2021.

Désordres relatifs aux cavités souterraines.

Les communes de Pfastatt, Riedisheim, Brunstatt-Didenheim, Lutterbach et Mulhouse sont particulièrement exposées aux désordres relatifs aux cavités souterraines. Des outils de financement (fonds Barnier) sont proposés aux propriétaires et aux collectivités pour le subventionnement d'études et/ou travaux de comblement de cavités.